



Centraide



**BÂTIR des communautés d'entraide et
SOUTENIR leur capacité d'agir**



Centraide

Haute-Côte-Nord/Manicouagan

PROJETS DE MOBILISATION COMMUNAUTAIRE

Enveloppe disponible : 25 000 \$

OBJECTIFS

- VIVRE UNE RÉUSSITE COLLECTIVE.
- Soutenir des activités favorisant l'information, la formation et les échanges entre les acteurs communautaires.
- Supporter les stratégies de développement destinées au mieux-être de la communauté.
- S'appuyer sur un processus de prise en charge du développement par les collectivités locales, sur la mise en valeur de leurs ressources et sur le maillage des acteurs locaux fondé sur le partenariat, la concertation et la participation du milieu.
- S'attaquer aux problématiques reconnues par le milieu.
- Augmenter le capital social des collectivités.
- Se donner une vision commune du quartier et/ou village et des problèmes qu'on y retrouve, pour proposer des solutions, pour faire en sorte qu'on ne dédouble pas les actions, qu'on travaille en complémentarité et dans la même direction.



CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

Pour présenter un projet de mobilisation communautaire, le projet doit :

- Desservir les territoires de la Haute-Côte-Nord et Manicouagan et s'adresser aux populations des communautés locales qui les composent;
- Être initié et réalisé dans un objectif de concertation selon le type de mobilisation;
Ex. : FADOQ, CLSC, municipalité, représentant d'école, CPE, commerce, comité de citoyen
- S'inscrire dans les orientations sociales de Centraide Haute-Côte-Nord/Manicouagan qui sont : *l'action bénévole comme moteur de la vie associative, la transparence de ses actions, la collaboration avec les acteurs du milieu, l'entraide et le développement de la capacité des gens à se prendre en charge;*
- Ne pas servir à financer des projets de développement d'un organisme seulement;
- Le porteur du projet doit être un OBNL (organisme à but non lucratif);
- Ne pas servir à financer les activités régulières d'un regroupement d'organismes (colloque annuel, assemblée générale annuelle, etc.).

CRITÈRES D'ÉVALUATION

Le projet déposé devra :

- Démontrer son bien-fondé, son aspect structurant (*qui laisse des traces, qui améliore le mode de fonctionnement des communautés*) et les résultats escomptés;
- Avoir un côté créatif et ajouter une plus-value à la communauté.



TYPES DE MOBILISATION RECONNUE

1. Mobilisation concertée déjà active

Mobilisation qui regroupe au moins trois (3) partenaires et qui a un minimum de deux (2) ans d'existence et des réalisations reconnues.

2. Mobilisation concertée nouvelle

Mobilisation qui regroupe au moins deux (2) partenaires et qui constitue une initiative nouvelle dans le milieu.

3. Mobilisation par la formation

Mobilisation qui doit être initié par au moins trois (3) partenaires qui ont identifié un besoin.

Cette formation doit être offerte, de façon ouverte, à plusieurs autres partenaires.

CRITÈRES DE PRÉSENTATION

Tous les projets présentés devront comprendre les éléments suivants :

- Description détaillée du projet, incluant les objectifs poursuivis, la problématique touchée et les résultats escomptés;
- Liste des partenaires du projet;
- Budget du projet, incluant une ventilation des coûts et la liste des partenaires financiers;
- Pour les projets de mobilisation concertée déjà active, 10% des coûts admissibles doivent être assumés par d'autres sources de financement;
- Échéancier du projet.



BUDGET

- Mobilisation concertée déjà active :
Une allocation de 5 000 \$ maximum par an et par projet pourra être attribuée.
- Mobilisation concertée nouvelle :
Une allocation de 3 000 \$ maximum par an et par projet pourra être attribuée, et ce, pour un maximum de deux (2) années pour un même projet.
- Mobilisation par la formation :
Une allocation de 4 000 \$ maximum par an et par projet pourra être attribuée. Le contenu de la formation devra être fourni pour un montant demandé de plus de 2 000 \$.

